

AU PROFIT DE LA FONDATION ARCHITECTES DE L'URGENCE

VENTE AUX ENCHÈRES PAR MAÎTRE CORNETTE DE SAINT CYR DE DESSINS, ÉPURES, CROQUIS, ESQUISSES D'ARCHITECTES

MERCREDI 20 OCTOBRE 2010, À 19H

**Auditorium de la Cité de l'architecture & du patrimoine
Palais de Chaillot, 7 avenue Albert de Mun, 75116 Paris**

Sous le haut parrainage du ministère de la Culture et de la Communication

Afin de pouvoir développer ses moyens d'action humanitaire et ses programmes d'assistance, la Fondation Architectes de l'urgence organise avec la Cité de l'architecture & du patrimoine, et sous le parrainage du ministère de la Culture et de la Communication, une vente aux enchères de donations de dessins, esquisses d'architectes de renom.

Les organisateurs font appel à la générosité des architectes et leur demandent de dédier un ou plusieurs de leurs projets quelle que soit la forme de leur expression, au mieux être de nos contemporains privés de toit.

Cette vente aux enchères, menée avec cœur par Maître Cornette de Saint Cyr, sera l'objet de nombreuses actions de communication afin de lui assurer le plus grand succès.

- Sites internet www.archi-urgent.com et www.citechailot.fr
- Exposition des dessins à La cité de l'architecture & du patrimoine du 17 au 20 octobre 2010
- Information aux personnalités des arts, des lettres, des spectacles et du sport connues pour leur engagement humanitaire
- Information des acheteurs passionnés d'architecture
- Communication presse, radio, télé.

Contacts :

Cité: Myriam Feuchot / Tel. 01 58 51 52 70 / mfeuchot@citechailot.fr,

Media Consultant FAU : Amélie de Robiano / Tel. 02 97 57 75 57 / Gfusilmedia@aol.com

Don de dessins (avant le 15 juin 2010):

Cité de l'architecture & du patrimoine

Par courrier : Palais de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 75116 Paris

Par porteur: Palais de Chaillot, 7 avenue Albert de Mun, 75116 Paris

Avec la mention « Soutien à l'action des Architectes de l'urgence,
ne pas ouvrir par le service courrier » à l'attention de Myriam Feuchot.

La Fondation Architectes de l'urgence a été créée en 2001, suite aux inondations de la Somme. Reconnue d'utilité publique, elle agit en faveur des victimes de catastrophes naturelles, humaines et technologiques sans distinction de sexe, race ou religion.

Depuis sa création, elle est intervenue dans plus de 20 pays sur tous les continents et a mobilisé plus de 1 200 architectes. 8 515 constructions ont été effectuées dont 8 392 logements et 26 réhabilitations et constructions d'infrastructures scolaires.

Le but de la fondation est d'apporter un soutien adapté à chaque étape de la crise, de l'évaluation des dommages à la première assistance d'urgence, en fournissant des abris d'urgence pour reloger temporairement les victimes de conflits ou de catastrophes naturelles.

L'action des Architectes de l'urgence ne s'arrête cependant pas à l'action d'urgence: ils s'attachent également à mettre en place des programmes de

développement. La reconstruction est, ainsi, conçue dans une logique de développement durable et de mitigation des risques. Écoles, crèches, collèges, habitations, centres communautaires, centres de santé et infrastructures sont reconstruits en privilégiant les matériaux et savoirs locaux et en respectant l'environnement. Les Architectes de l'urgence forment des acteurs locaux afin d'assurer un véritable transfert de compétences et de relancer l'économie des pays dévastés. Depuis août 2007, cette fondation est reconnue d'utilité publique.

Les programmes en cours des Architectes de l'urgence sont situés en Afghanistan, en Indonésie, au Sri Lanka, au Pérou, au Tchad, en Colombie, et bien entendu en Haïti et au Chili. Dans ces différents pays, les Architectes de l'urgence œuvrent sur des programmes de formation ou de reconstruction d'infrastructures économiques, scolaires ou de santé mais aussi de logements pour les populations sinistrées.